"LE CHOIX DE CETTE HISTOIRE S'EST IMPOSÉ À MOI COMME UNE SURVIE, COMME L'ENVIE DE DIRE HAUT ET FORT CE QUE BEAUCOUP NE VEULENT PAS ENTENDRE" ANDRÉA BESCOND, RÉALISATRICE



L'HISTOIRE DU FILM

Odette a huit ans, elle aime danser et dessiner. Pourquoi se méfierait-elle d'un ami de ses parents qui lui propose de « jouer aux chatouilles » ? Une fois devenue adulte, Odette libère sa parole, et se plonge corps et âme dans sa carrière de danseuse, dans le tourbillon de la vie...

Les partenaires qui soutiennent le film

CIVILIANI

CONTRENATIONALE

PROPRIEMENTONALE

PROPRIEMENTONA

LA QUESTION DE LA VICTIME Les Chatouilles, "Un hommage au puzzle de la mémoire traumatique"

ENTRETIEN AVEC LES RÉALISATEURS, ANDRÉA BESCOND ET ÉRIC MÉTAYER



À quel moment et pourquoi avez-vous choisi de faire de votre parcours et de cette expérience douloureuse la pièce de théâtre Les Chatouilles ou la danse de la colère ?

Andréa: J'avais déjà raconté à Eric, de manière décousue, les violences sexuelles dont j'avais été victime dans mon enfance et plus je lui en parlais, plus j'évoquais aussi les rencontres cocasses et inattendues que j'avais faites et qui m'avaient ramenée vers la lumière. À partir de mon récit, on a fait des impros, j'ai écrit les dialogues et Eric a conçu la mise en scène. En 2014, on a présenté le spectacle au festival d'Avignon pour la première fois.

Depuis, on l'a joué plus de 400 fois. Grâce au spectacle, on a été frappés de constater à quel point les violences sur mineurs sont un fléau. On s'est mis à recevoir des centaines, puis des milliers de témoignages de gens qui me confiaient leur secret.

Quels changements majeurs souhaitiez-vous apporter en adaptant la pièce en film ?

Eric : Plusieurs personnages du film n'existaient pas dans la pièce. Le père, par exemple, qui est un contrepoint de la mère. On voulait aussi parler de la relation de couple d'Odette adulte qui a du mal à se construire car une personne victime de ce genre de violence considère qu'elle n'a pas accès à ce type de rapport amoureux.

Andréa: On ne voulait surtout pas faire un film à charge: chacun a sa manière d'aborder les choses. Même la mère, qui lâche à sa fille «tu ne sais pas ce que j'ai vécu», est une victime. Elle s'est réfugiée dans le déni et elle s'est construit une armure. Alors

LA DIFFICULTÉ D'UNE VICTIME À PARLER

«Les Chatouilles » contient un témoignage essentiel : la difficulté d'une victime à parler. Dans le scénario, Odette ne parvient à parler qu'à l'âge adulte. En France, les études montrent qu'une victime met en moyenne 16 ans à sortir du silence. Le film parle de l'indifférence ordinaire, du déni de l'entourage et de l'immense courage qu'il faut pour sortir de la honte et de la culpabilité.

En regardant « Les Chatouilles», on comprend que ces horreurs arrivent dans tous les milieux. C'est une des forces du film, dire l'indicible et faire prendre conscience que le fléau est partout et que la seule façon de le combattre est de faciliter la parole, tant pour la prévention que pour le soin des victimes.

Dans nos groupes de parole à l'Association Internationale des Victimes de l'Inceste, nous accueillons chaque mois des « Odette » qui ont subi l'inceste ou la pédophilie, dans toutes les régions de France, ils/elles ont tous les âges, toutes les couleurs de peau, viennent de tous les milieux.»

Nathalie LAURENT - Animatrice de groupes de paroles PARIS pour l'AIVI (Association Internationale pour les victimes de l'inceste)

DANS UNE STUPEUR ÉMOTIVE

« Les viols répétés, subis par Odette dans son enfance, constituent de graves traumatismes psychiques (appelé également mémoire traumatique) *. Il est d'autant plus important qu'Odette est encore une enfant, que les agressions sexuelles sont répétées sur une longue période et que les violences sont délibérément infligées par un tiers, pédophile et ami de la famille.

Les traumatismes psychiques peuvent entrainer des symptômes à long terme et constituer un état de stress posttraumatique.

Odette, jeune adulte, est confrontée à des souvenirs répétitifs, involontaires et envahissants. Elle revit à l'identique les traumatismes avec les mêmes réactions psychologiques et physiques que celles vécues lors des violences. La détresse qu'elle éprouve alors sera un des moteurs de sa prise en charge psychologique.

La danse devient pour Odette le moyen de tenter de contrôler ses émotions, sa colère, son agressivité et sa profonde tristesse. Mais la danse ne suffit pas. La drogue, la sexualité, les conduites à risque sont les autres chemins empruntés par Odette pour provoquer une anesthésie affective et physique, tenter d'endiguer l'insupportable flot d'angoisse et fuir l'état de détresse.

Parler, dire, dénoncer, constitue le départ du travail d'élaboration du traumatisme psychique et de la prise en charge de la souffrance qui y est associée. Mais Odette l'exprime très bien, il ne suffit pas de le dire pour que la souffrance s'arrête.

Il s'agit pour elle de pouvoir évoquer toutes les agressions qu'elle a subies, de nommer les violences, de rassembler tous ses vécus traumatiques et de pouvoir ainsi les lier avec des représentations, des interprétations et des émotions. Le travail de parole auprès de sa thérapeute lui permet d'affronter, en étant écoutée et soutenue, les émotions retenues prisonnières sans chercher à les fuir. Odette peut enfin faire des liens entre ce qu'elle a subi et ses comportements et réactions de jeune adulte.

La rencontre avec sa thérapeute lui permettra de se réapproprier son histoire et de pouvoir enfin parler à ses parents et dénoncer son agresseur à la justice. »

Emilie Legrand, Psychologue clinicienne Enfance et Partage

* La Mémoire Traumatique est une conséquence psychotraumatique des violences les plus graves se traduisant par des réminiscences intrusives qui envahissent totalement la conscience (flash-back, illusions sensorielles, cauchemars) et qui font revivre à l'identique tout ou partie du traumatisme. Définition sur www.memoiretraumatique.org

Comment s'est articulée la construction dramaturgique entre les différentes temporalités et les passages de l'une à l'autre ?

Andréa: C'était un hommage au puzzle de la mémoire traumatique. À partir du temps présent avec la psy, Odette se remémore des choses mais de manière chaotique, et c'est pour cela qu'on a différentes strates temporelles et qu'elle se retrouve parfois face à elle-même, face au vide. Eric: Une des nouveautés du film, qui n'était pas dans la pièce, c'est que la psy incarne le regard du spectateur à qui on raconte une histoire.

En voyant le film, on a le sentiment que le viol répété d'Odette est comme étouffé par son milieu, par sa famille, par la peur des adultes d'affronter la vérité en face.

Andréa: Absolument. C'est l'emprise de l'adulte sur l'enfant, que ce soit l'emprise de l'agresseur ou l'emprise de la famille. On constate que les enfants ne parlent jamais de ce qu'ils ont subi par peur de faire du mal. Il y a aussi, ancrée en eux, la peur de l'adulte et la peur de désobéir : il faut être un bon enfant et rester sur des rails. Mais ces secrets sont un cadavre dans le placard. Et quand ils sont révélés, beaucoup de familles réagissent par le dégoût en disant «ce que tu racontes est sale».

Eric: Il faut parler avec ses enfants et les pousser à parler. Car quand un pédo-criminel se retrouve face à un gamin qui lui dit «pourquoi tu mets ma main là ?», il pourrait s'arrêter.

D'ailleurs, malgré le traumatisme de la protagoniste, le film est profondément solaire.

Andréa: Si on ne voulait pas raconter une trajectoire purement tragique, c'est parce qu'elle ne se résume pas qu'à cela! On tenait à mettre cette dimension en images et à montrer comment Odette s'accroche à la lumière jusqu'au moment où elle s'apaise. Et il était important de donner de l'espoir à des victimes en leur montrant qu'on peut s'en sortir, et qu'on a les armes au fond de soi. Même la lumière qu'on a choisie, comme l'étalonnage et la musique, sont des éléments qui nous tirent vers la lumière. On voulait aborder cette histoire sous l'angle de la vie.

Eric : Le film s'est transformé au fil de l'écriture. Au tout début, on était davantage dans une optique proche d'un documentaire à la Depardon. Mais au fur et à mesure du développement, sous l'influence de nos personnalités, le projet a évolué en un récit plus solaire, avec une vraie envie de s'en sortir pour la protagoniste.

Il était important de donner de l'espoir à des victimes en leur montrant qu'on peut s'en sortir et qu'on a les armes au fond de soi.

Pensez-vous qu'un film comme celui-ci puisse faire changer les lignes ?

Andréa : On n'a pas la prétention de penser qu'un film puisse faire bouger les choses. Mais un outil artistique comme le cinéma peut toucher un large public.

On est des milliers de victimes à parler de la toxicité des relations sexuelles qui ont lieu pendant l'enfance. Il faut lutter pour montrer aux magistrats qu'on est en vigilance et qu'on est des milliers à témoigner de cette toxicité. Tout l'argumentaire sur le consentement d'enfants de moins de 13 ans est hallucinant. On sait que certains magistrats ont conscience de l'état de sidération des enfants, mais pas d'autres. Et ce type d'agressions sexuelles crée des désordres psychologiques souvent irréparables.

Eric : Un film comme celui-là peut faire bouger les lignes sur un plan sociétal car il peut lancer la discussion avec nos enfants et permettre de nommer les choses.

Andréa: On souhaiterait contribuer à faire exploser les tabous et réduire les agressions. Il faut que les agresseurs se sentent en danger, et que les familles réagissent. On ne peut plus décemment laisser un membre de la famille agir alors que tout le monde sait ce qui se passe et se tait. Il faut qu'ils sachent qu'ils n'ont plus le droit de détourner le regard. 154 000 enfants sont violés chaque année en France.



LE MANQUE DE PRISE EN CHARGE

« Comme Odette, la plupart des victimes de pédocriminalité n'ont pas bénéficié d'un parcours de soins relatif aux conséquences des violences sexuelles.

Bien souvent, le déni de la famille, de l'entourage ainsi que des professionnels n'a pas permis une réelle prise en charge thérapeutique.

Les maux sont alors intériorisés, et le corps garde l'empreinte de cette douleur innommable. Leur expression est multiple : eczémas, infections urinaires répétitives, spasmophilie, anorexieboulimie, dépressions, addictions...

Dans le film « Les chatouilles », à l'âge de l'insouciance et des premières expériences, Odette consomme de l'alcool, des drogues, survit aux excès multiples. La danse lui permet néanmoins de reprendre parfois le contrôle de ce corps meurtri. Il n'est pas rare qu'à l'âge adulte, d'autres pathologies récurrentes et parfois invalidantes apparaissent : migraines, pathologies digestives, pathologies musculo-squelettiques, maladies auto-immunes... De nombreuses victimes ont également de grandes difficultés de procréation (avortements, fausses couches répétitives, endométriose, procréation médicalement assistée, stérilité).

Néanmoins, peu de médecins ne font de lien entre toutes ces pathologies et les violences sexuelles subies durant l'enfance. Il n'existe pas non plus d'évaluation du coût des soins, car il y a très peu de statistiques sur la pédocriminalité. Il est à noter que depuis la loi n°98-468 du 17 juin 1998 (Article 31), les soins consécutifs à des viols et agressions sexuelles commis sur mineur sont pris en charge à 100% par la sécurité sociale.

En ce qui concerne les psychothérapies, elles sont longues, parfois hasardeuses et souvent interrompues, notamment parce qu'elles ne peuvent pas toujours être financées par les victimes. En effet, la plupart des thérapies ne font pas l'objet de la prise en charge à 100%.

En complément des thérapies, les groupes de paroles thématiques permettent aux survivants et proches de victimes de témoigner, de partager leur expérience. Au sein de l'AIVI, ils donnent lieu notamment à des publications en lien avec les thèmes abordés. »

Sylvie BENAMOU, Secrétaire Générale AlVI, psychosociologue





EN FRANCE, 1% DES PETITES « ODETTE » VOIENT LEUR AGRESSEUR CONDAMNÉ

« Dans le film LES CHATOUILLES, Odette voit son agresseur condamné aux Assises. Elle fait partie de 1% des victimes de viol qui ont « de la chance ». En effet le Code pénal, ne distingue pas l'enfant victime de l'adulte victime dans la définition du viol. Et dans le cas de l'inceste, le lien de famille ne fait pas partie des éléments constitutifs de l'infraction. Même si la victime a 10 ans et que l'agresseur est son père, il lui faut prouver devant la Justice qu'il y a eu pénétration sexuelle d'une part, et qu'il y a eu « violence, contrainte, menace ou surprise » d'autre part, afin d'obtenir une condamnation pour viol.

La plupart des petites « Odette » voient leur plainte classée sans suite, faute de preuves (73% des plaintes, chiffres 2016), ou encore « correctionnalisée » c'est à dire jugée comme si c'était une agression sexuelle sans pénétration. En pratique cela transforme la peine de 10 ou 12 ans de prison ferme en 18 mois ou 2 ans avec sursis.

Un autre piège vient du « consentement » de l'enfant. Si l'enfant est considéré comme consentant, le crime de viol devient un simple délit d'« atteinte sexuelle sans contrainte, menace, violence ou surprise », beaucoup moins sévèrement puni (voir notre étude « Nos enfants sont-ils protégés ? Inceste et pédocriminalité dans la loi française de 1810 à 2018 » disponible sur le site de l'AIVI).

La structure de la loi encourage donc les agresseurs à plaider le consentement. C'est ce qui est arrivé dans l'affaire de Pontoise qui a scandalisé la France en novembre 2017, l'avocat de la défense déclarait : « 11 ans, ce n'est pas

l'âge de son physique ni de son comportement. Elle voulait juste avoir un rapport sexuel, peu importe avec qui. Par son attitude, les vêtements qu'elle porte, elle faisait tout pour en avoir un. »

Ce que les associations demandent, c'est que la question du consentement de l'enfant ne soit plus jamais examinée dans un tribunal, avec un double seuil d'âge à 18 ans pour l'inceste et 15 ans dans les autres cas. Il faut donc supprimer le délit d'atteinte sexuelle et changer la définition du viol ou bien créer une nouvelle infraction criminelle spécifique à la pédocriminalité. 65 associations et plus d'une centaine de personnalités, médecins et professionnels du droit ont rejoint notre Collectif pour porter ces demandes devant le législateur. 90% des Français approuvent un tel seuil d'âge d'après un sondage Harris Interactive de 2018 (disponible sur le site de l'AIVI).

Pour protéger nos enfants, il ne faut pas uniquement de bons outils législatifs. Il faut aussi un budget suffisant, des professionnels bien formés, etc. C'est un travail de terrain qui implique la société toute entière. Les violences sexuelles sont encore trop souvent vues uniquement comme un problème de mœurs ou de criminalité, et non comme un défi de santé publique qui nécessite des moyens importants et une mobilisation de toutes et de tous, comme le cancer ou la sécurité routière. Depuis 2004, l'AIVI demande un « plan inceste et pédocriminalité » au gouvernement. »

Patrick Loiseleur / AIVI, Association internationale des Victimes de l'Inceste

LE LANGAGE DU CORPS COMME EXPRESSION DES ÉMOTIONS : FOCUS SUR LA DANSE-THÉRAPIE

« Comme la plupart des enfants qui subissent ce traumatisme, Odette ne parle pas, mais heureusement pour elle, elle investit intensément la danse, elle utilise le langage du corps qui lui permet d'exprimer des émotions, elle incarne le fameux cygne du ballet de Tchaïkovski.

Pour avoir psychanalysé de nombreux danseurs, j'ai pu constater qu'ils ont tous en commun d'être sujets à des angoisses de mort intérieure. Ils découvrent sur le divan, qu'ils ont choisi la danse pour se sentir vivants, pour vaincre ces angoisses. Le mouvement n'est-il pas ce qui s'oppose à la fixité de la mort, qu'elle soit physique ou psychique (l'enfermement dans des conduites mortifères) ?

Danser, c'est pour Odette lutter contre la mort psychique à corps perdu, au point de dépasser ses camarades et de pouvoir viser l'Opéra.

La danse a permis sa résilience. Même si elle ne sait pas consciemment pourquoi elle danse. Elle répare sa blessure, oublie son trauma, retrouve confiance en elle et dignité, efface son humiliation, est aimée. Elle grandit ainsi et, malgré des accès destructeurs, elle est vivante, elle a des amis, des amants, un travail artistique qui lui assure sa subsistance.

La carrière de danseuse d'Odette s'oriente vers des danses fortement rythmées, de type rock, elle danse des comédies musicales, du hiphop. Ce n'est pas par hasard. Ces danses, issues du métissage afroaméricain, conservent de leur héritage africain une pulsation, un beat puissant, une frappe très marquée, véritable force de frappe qui lui permet d'exprimer sa rage, sa colère non- dite, sa violence.

Toutes les danses, sans doute n'auraient pas cet effet de résilience.

J'ai souligné dans *Le besoin de Danser* (éd. Odile Jacob, 2001) combien la pulsation a la capacité de prendre en charge les révoltes et revendications. Elle a accompagné celles des esclaves dans les plantations du Sud des U.S.A comme elle continue de le faire pour les générations successives de jeunes Occidentaux jusqu'aux héritiers les plus récents du rock, qui ont trouvé dans le hip-hop un moyen d'exprimer leur violence dans les mouvements saccadés comme ceux qu'Odette reprend aussi bien en spectacles qu'en improvisations.

La capacité à créer de la résilience en réparant est inscrite dans la structure même du rythme :

- La pulsation évoque le battement du cœur, le rythme premier, « primitif », le moteur vital, elle est le pouls de la musique, elle transfuse l'énergie vitale dans tout le corps.
- Le va-et-vient rythmique rappelle le souffle respiratoire, mais aussi la première danse, la berceuse, la danse primordiale de l'enfant dans les bras de la mère. La danse répare, elle relie à la mémoire des premières relations avec l'entourage, elle fait renouer avec la mémoire archaïque, qui est profondément inscrite dans le corps. Elle donne le sentiment de ne pas être seul, d'être aimé. »

France Schott-Billman, psychanalyste et danse-thérapeuthe Auteure de Le besoin de danser, Odile Jacob, 2001 et Quand la danse guérit, Paris, Le Courrier du Livre, 2012



LA PAROLE DE L'ENFANT ET L'ENTOURAGE du silence à la confrontation

KARIN VIARD ET CLOVIS CORNILLAC NOUS PARLENT DES PARENTS D'ODETTE



Toute sa vie repose sur des convictions et des idées reçues.

KARIN VIARD: LA MÈRE D'ODETTE

« C'est une femme pleine de regrets et d'amertume qui porte une humanité qu'on n'a pas envie de regarder. Et en découvrant ce personnage indéfendable, je me suis dit que je la connaissais et que c'est justement ce qui m'intéressait dans ce rôle complexe. Elle tient debout paradoxalement parce qu'elle est verrouillée de l'intérieur. Si on devait lui enlever cette raideur et cette fermeture aux autres, je pense qu'elle pourrait s'écrouler. Car toute sa vie repose sur des convictions et des idées reçues. Je pense qu'en effet, elle ne peut pas changer car cela remettrait en question toute sa construction.

De tous les personnages difficiles à défendre que j'aie interprétés, c'est de loin le plus compliqué. Parce qu'il me renvoie à mes propres convictions maternelles et que je n'arrive ni à le comprendre, ni à le justifier. Mais je ne porte jamais de regard moral sur mes rôles : j'aime jouer des personnages qui me sont étrangers. Du coup, je n'ai pas cherché à la défendre ou à la rendre aimable, mais simplement à rendre possible et évident un comportement qui me semble inconcevable et indéfendable. »

CLOVIS CORNILLAC: LE PÈRE D'ODETTE

« Le moins qu'on puisse dire, c'est que le père d'Odette ne porte pas la culotte dans le couple : c'est plutôt un homme soumis qu'un tyran ! Il est en même temps touchant car on voit bien que c'est un gentil. Mais je n'ai pas le sentiment qu'il soit lâche : il n'a tout simplement pas du tout le caractère pour être face à une femme comme celle qu'incarne Karin Viard. Il n'a jamais perçu ce qu'il s'est passé. Du coup, il est profondément abattu quand il découvre la vérité. Et sa réaction est parfaitement cohérente avec ce qu'il est. « Il ne flippe pas pour sa fille car il n'a pas envie de la surprotéger en la mettant sous cloche et qu'une quelconque attirance sexuelle pour un enfant lui est totalement inconcevable. Du coup, il est profondément abattu quand il apprend ce qui s'est passé, et sa réaction est parfaitement cohérente avec ce qu'il est»



Il ne flippe pas pour sa fille car il n'a pas envie de la surprotéger en la mettant sous cloche.

LA MÈRE D'ODETTE EST DANS LE DÉNI DU CRIME.

Dans les groupes de paroles de l'AlVI, les témoignages du déni sont nombreux : « je me dis c'est un rêve et je vais me réveiller », ou encore « c'était il y a longtemps, peut-être après tout que ce n'était pas si grave » ... Parfois, le déni peut aller jusqu'à l'amnésie traumatique.

Dans le film, la mère d'Odette, interprétée très justement par Karine VIARD, est également dans le déni du crime commis par cet « ami » de la famille. Elle récuse la parole de sa fille. Les victimes sont effectivement souvent accusés de mensonges, et culpabilisés.

Du fait de ce déni, ces enfants sont abandonnés par leur famille (54% ont été « crus et aidés par leur famille » Sondage Ipsos

2009 « les français face à l'inceste »), mais également par la société qui ne veut pas voir : malgré l'échec scolaire, les dépressions, les fugues, les comportements à risque... Ils ne sont que trop rarement questionnés sur leur mal-être profond. Aussi, peu d'entre eux trouvent la force de confronter leur agresseur à la justice. Il leur faudra de nombreuses années pour v parvenir.

Lors des procès, les victimes devront démontrer que, durant leur enfance, elles n'étaient pas consentantes à ces actes sexuels. Ainsi, le plus grand nombre des agresseurs ne sont jamais inquiétés par la justice, surtout lorsqu'ils opèrent au sein de la famille qui les protège.

Sylvie BENAMOU, Secrétaire Générale AIVI, psychosociologue



LE DÉNI : UNE MÉCANIQUE DE PROTECTION DU SYSTÈME FAMILIAL

Dans chaque groupe d'appartenance (famille et amis proches, employés d'une même entreprise, membres d'une communauté, d'une institution...), le réflexe est de préserver le groupe. Chacun va donc tout faire, souvent inconsciemment, pour maintenir l'existence et l'intégrité de son groupe.

C'est à travers ces mécanismes de défense, de protection du système familial que l'on peut lire la peur de la victime d'être à l'origine de l'explosion de sa famille (au sens large) et sa peur de ne pas être crue si elle parle de ce qu'elle a subi. C'est d'ailleurs sur cette peur que l'agresseur va pouvoir ancrer son « contrat de secret ». C'est ce mécanisme qui explique que bien trop souvent, malgré les indices, malgré les interrogations de l'entourage plus éloigné, malgré même la révélation des faits, malgré l'évidence, des parents s'abriteront dans le déni. C'est un processus de défense inconscient, qui échappe à la volonté, et qui a pour fonction de se protéger d'une réalité trop « dangereuse », car littéralement insupportable. Ce déni protégera le groupe de l'explosion et conduira, parfois, au rejet de la victime, que l'on

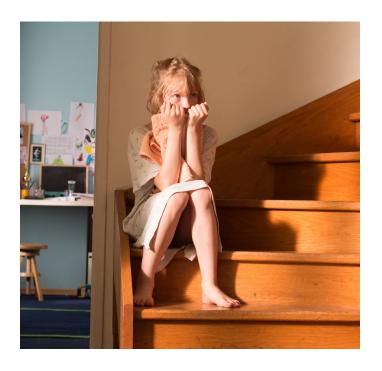
soupçonnera alors d'affabulation.

Au-delà du groupe, le déni a aussi une fonction de défense au niveau individuel : il sert — là encore inconsciemment — à maintenir sa propre intégrité, l'image que l'on a de soi-même. C'est un véritable séisme que le viol de son propre enfant. Cela renvoie d'une part à sa propre incapacité, en tant que parent, d'avoir pu protéger son enfant, et d'autre part cela va inaugurer avec violence l'idée d'une sexualité chez son enfant, même si, rappelons-le, cette idée est ici inadaptée, puisque le viol ne fait pas partie du registre de la sexualité.

Déni et secret sont bien souvent les deux ingrédients du silence, un silence mortifère qui permettra que les faits se perpétuent dans le temps, parfois des années durant.

La Fédération Française des CRIAVS (Centres ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles) et Sébastien Brochot, président de l'Association « Une Vie », fondateur du projet international de prévention des violences sur les enfants PedoHelp® et d'un site d'information sur le consentement (consentement.info).

LES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES Entretien avec pierre deladonchamps, dans le rôle de Gilbert Miguié



Vous n'avez pas été rebuté par le personnage de Miquié?

Être acteur, c'est accepter d'interpréter des rôles pour lesquels on n'a pas forcément d'empathie. Mais Andréa et Eric sont venus me chercher parce qu'ils voulaient donner à Gilbert un aspect humain et pas caricatural de ce qu'on peut avoir comme fantasme du pédophile-type, libidineux, pervers, dont on devine les intentions à 20 km. Si on pense ça encore aujourd'hui, c'est ce qui nous empêche de voir ce qui se passe autour de nous : il n'y a pas de profil-type.

Comment s'approprier un tel prédateur?

Ça n'a pas toujours été facile mais j'ai essayé de le jouer sans distance, en me disant que tout ce que je faisais était parfaitement normal. Si j'avais interprété Gilbert en le jugeant, j'aurais été caricatural. C'est important de ne pas juger son personnage, quoi qu'on en pense, et de ne surtout pas se mettre à intellectualiser les choses.

Avez-vous cherché à lui imaginer un passé ?

Sans doute dans la deuxième partie du film, où Gilbert est plus âgé et doit affronter ceux qu'il a fait souffrir. Car il fallait qu'il prenne conscience, face au tribunal et à ce que lui renvoie ses victimes, que ses actes étaient graves. Pour moi, Gilbert s'est toujours placé au niveau de l'âge de la victime, mais il n'a eu aucun discernement sur le fait que ce que lui voulait n'était pas ce qu'elles voulaient. Il n'a pas eu le comportement qu'un adulte est censé avoir vis-à-vis d'un enfant, autrement dit décider pour lui ce qui est bon ou pas. À mes yeux, Gilbert n'a pas été en mesure d'assumer cette responsabilité et il a été dans le déni de la morale.

Parlez-moi des scènes avec Cyrille Mairesse, qui campe Odette enfant.

Toutes les scènes sensibles ont été faites sans Cyrille, mais avec une doublure pour les contrechamps. Mais les scènes où elle était présente étaient teintées de sa part de beaucoup d'innocence et de spontanéité : c'est une gamine très douce avec qui tout s'est bien passé. Elle était consciente de ce que racontait le film et elle savait que c'était important d'en parler pour éviter que de tels phénomènes se reproduisent. Et puis, ses parents et une équipe de psychologues l'ont énormément entourée. Rien ne s'est fait de manière désinvolte.

Sa confrontation à sa sœur est terrible.

C'est le moment où j'ai éprouvé le plus de détestation pour cet homme. Sa sœur met des mots crus et violents sur le fait qu'il lui a tout volé et qu'il l'a salie : à cause de lui, elle n'a jamais connu de vie sentimentale. C'est l'inverse du parcours d'Odette qui, elle, a réussi à se tourner vers la lumière et s'est faite le porte-voix des victimes passées et de celles qu'on pourra éviter à l'avenir.



UNE IMAGE PUBLIQUE POSITIVE ET UNE PERSONNALITÉ SOMBRE

Qui sont les pédophiles ?

La pédophilie est souvent définie à tort comme le fait d'agresser sexuellement des enfants. En réalité, la pédophilie n'est pas un acte, mais une attirance sexuelle pour des enfants pré-pubères. Les personnes pédophiles sont des adolescents garçons ou filles, des adultes hommes ou femmes qui éprouvent des fantasmes sexuels et/ou se sentent attirés sexuellement par des enfants pré-pubères. La pédophilie existe dans le monde entier, dans tous les milieux sociaux, peu importe le niveau socio-économique, le niveau d'éducation ou la religion.

Les personnes qui présentent une pédophilie ont besoin d'aide pour dépasser ou déplacer leur choix d'objet sexuel ou à défaut, vivre avec leurs fantasmes sans ne jamais agresser aucun enfant.

Personne n'est responsable de ses fantasmes, mais chacun est responsable de ses gestes et de ses actes. Dans de nombreux pays, il existe des institutions et des associations regroupant des spécialistes formés pour aider les personnes qui ressentent une attirance sexuelle pour les enfants, à se soigner et à contrôler leurs éventuelles pulsions. Une liste est disponible sur le site du projet de prévention PedoHelp® (https://pedo.help). Il est également possible pour une personne qui en ressent le besoin d'aller directement consulter un thérapeute formé. Les psychologues et psychiatres peuvent aider les victimes, mais également les personnes pédophiles. On peut même imaginer que si seulement le personnage de Gilbert Miguié (interprété par Pierre Deladonchamps) était allé consulter un professionnel, il n'aurait peut-être jamais fait de victime.

Qui sont les agresseurs ?

Les agressions pédo-sexuelles ont lieu la plupart du temps au sein de la famille. Ces violences sexuelles de type incestuelles procèdent plus généralement d'un défaut de structuration des liens familiaux, qui s'exprime par des confusions de registres à plusieurs niveaux : confusion des places de chacun, confusion des générations, confusion tendresse/sexualité...

Le profil de l'agresseur pédosexuel se structure en règle générale autour de deux pôles : l'immaturité et le déni d'altérité. Les traits de personnalité immature s'expriment par un intérêt pour les plus jeunes, une aisance particulière avec les enfants, des attitudes juvéniles, des centres d'intérêts infantiles. Isolé ou associé, le déni d'altérité, c'est-à-dire la difficulté à percevoir, concevoir et prendre en compte l'existence de l'autre, ses désirs, sa souffrance, favorise le recours à l'acte et sa répétition. Le personnage de Gilbert Miguié illustre avec plus d'insistance cette part sombre, celle qui fait passer à l'acte, celle qui ne suscite aucune empathie.

Dans tous les cas, nous retiendrons que la pédophilie, lorsqu'elle est une composante de l'agresseur pédosexuel,

ne suffit pas à elle seule à expliquer son passage à l'acte.

Chez les agresseurs pédosexuels multirécidivistes, la première agression a souvent été commise durant l'adolescence, mais elle n'a donné lieu à aucune sanction pénale ni à aucune prise en charge thérapeutique, comme c'est le cas pour le personnage de Gilbert Miguié. Or, les recherches démontrent que seules les condamnations pénales assorties de soins adaptés réduisent significativement les risques de récidive.

Partout en France, les équipes pluri-professionnelles des CRIAVS (Centre Ressources pour Intervenants auprès d'Auteurs de Violences Sexuelles) proposent de l'information et de la documentation ainsi qu'un soutien auprès des professionnels impliqués dans l'accompagnement des auteurs de violences sexuelles. Un réseau d'écoute et d'orientation (REO) a également été mis en place pour les personnes se sentant en difficulté avec leurs fantasmes ou leurs comportements sexuels. Vous trouverez l'adresse du CRIAVS le plus proche de chez vous sur le site de la FFCRIAVS (http://ffcriavs.org).

D'autre part, l'Association Une Vie a développé et mis à disposition du public et des professionnels une série de supports gratuits. Ils sont disponibles sur le site de l'association (https://1vie.org)

La Fédération Française des CRIAVS et Sébastien Brochot (Une Vie, PedoHelp® et consentement.info.



LES PARTENAIRES QUI SOUTIENNENT LE FILM :



Association Internationale des Victimes de l'inceste

AlVI est une association internationale militante à but non lucratif, reconnue d'intérêt général. Créée en l'année 2000, animée par plus de 35 bénévoles survivants de l'inceste, proches de survivants, professionnels et citoyens impliqués dans la lutte contre le fléau de l'inceste, elle compte près de 4000 membres et plus de 400 adhérents.

Fondée par Isabelle Aubry, survivante de l'inceste, l'association est ouverte aux victimes de l'inceste et de pédocriminalité et à leurs proches et à toute personne citoyenne du monde, désireuse de soutenir la cause que nous défendons. L'inceste n'a pas de frontières, AIVI non plus. Partout où ce fléau de santé publique sévit, nous avons une raison d'être et d'agir.



FFCRIAVS — Fédération Française des Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles

La Fédération française des Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (FFCRIAVS) est une association loi 1901* née d'une volonté des professionnels des CRIAVS de mutualiser leurs connaissances et leurs pratiques et d'initier des actions inter-CRIAVS d'envergure nationale et internationale. Les CRIAVS sont des structures de service public créées dans chaque région à partir de 2006 afin d'améliorer la prévention, la compréhension, et la prise en charge des violences sexuelles sur la base d'une réflexion éthique et pratique. La circulaire DHOS/DGS/02/6C n° 2006-168 du 13 avril 2006 dont ils sont issus précise leurs missions.



ENFANCE ET PARTAGE – Association pour la protection de l'enfance

Depuis plus de 20 ans, nous sommes tournés vers la prévention, tant en direction des enfants que des parents, des adultes ou des professionnels. En effet, notre combat pour que soient appliqués les droits de tous les enfants, n'a de sens que si nos actions visent aussi à éviter les dérives et le non-respect de ces droits. En cas de maltraitance, nous aidons, entre autres, les victimes à se reconstituer psychologiquement mais nous devons nous donner les moyens d'agir le plus en amont possible, auprès des parents par exemple. Afin d'essayer de faire baisser le nombre de ces victimes.





POUR ORGANISER DES PROJECTIONS GROUPÉES, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER : CPASERO@PARENTHESECINEMA.COM